

# **LE DEVOIR DE MEMOIRE**

## **Par 437 collégiens et lycéens**

### **De 30 établissements du Finistère**

Concours national de la Résistance et de la Déportation  
Présentation du thème 2019-2020

#### **"1940 ENTRER EN RESISTANCE : COMPRENDRE - REFUSER - RESISTER"**

Mercredi 11 décembre 2019

Cérémonie placée sous la présidence de monsieur Pascal LELARGE Préfet du Finistère et sous le haut patronage du Président de la République

Le concours est proposé dans chaque département à des collégiens et à des lycéens volontaires

Pour 2020 ce sont plusieurs centaines de jeunes élèves volontaires qui étaient à Chateaulin pour assister à la présentation du thème

Alexis Le GALL et Alain BODIVIC ont témoigné de leur vécu en tant que jeunes résistants finistériens en 1940, leurs récits de leurs engagements dans la France Libre a soulevé l'enthousiasme et l'admiration de l'ensemble des élèves

La personnalité et le rôle de Jean MOULIN, ancien sous-préfet de Chateaulin a permis de mieux comprendre le vécu de ce grand résistant

Une présentation des "Compagnons de la Libération" a permis de comprendre pourquoi Charles De GAULLE a reconnu et nommé 1038 héros de cette période de l'histoire de France Deux anciens lauréats, devenus aujourd'hui enseignants ont témoigné de leurs vécus d'hier et de leurs engagements d'aujourd'hui

Des jeunes ont ensuite témoigné de leur engagement personnel au service de la France, aujourd'hui

Des jeunes de l'école de gendarmerie de Chateaulin

Des jeunes de l'École de Maistrance

Des jeunes "Pompiers Volontaires" en formation qui se préparent à devenir "Pompiers de Paris"

L'après-midi s'est achevée par la présentation d'une enquête réalisée auprès de 437 collégiens, lycéens et étudiants volontaires du Finistère

Enquête réalisée dans 30 établissements, par une étudiante, sous la direction d'une professeure d'histoire-géographie du lycée Laennec de Pont-L'Abbé (29)

#### **Il ressort de cette enquête que les élèves :**

-73% se disent concernés par le devoir de mémoire

-à, 72% considèrent que le travail de mémoire est une composante de la citoyenneté

-à 62% ont déjà visité un mémorial hors du cadre scolaire et 66% dans le cadre scolaire

-à 45% ont déjà participé à une cérémonie mémorielle dans le cadre scolaire et 41% hors du cadre scolaire

-à 53% d'élèves connaissent des lieux de mémoire dans le département du Finistère

-Les événements les plus importants à commémorer pour les élèves sont les deux conflits mondiaux puis les attentats islamistes (55 et 45%)

Pour les élèves interrogés, effectuer un travail de mémoire c'est contribuer à transmettre l'histoire et mieux connaître le passé (70%)

-C'est aussi commémorer un évènement permet de rendre hommage aux victimes (90%) et tirer des leçons de l'histoire (65%)

-Le 11 novembre est un jour consacré au devoir de mémoire et chacun devrait participer (65%)

-41% des Français souhaiteraient que seuls les évènements positifs soient commémorés.

Réponse des élèves interrogés : NON à 86%

-Certains pensent qu'il y a trop de journées commémoratives et que cela en affaiblit la portée :

Réponse des élèves interrogés : NON à 83%

### **Conclusion de l'ancienne élève du lycée de Pont-L'Abbé devenue étudiante :**

"Il apparaît que nous, la jeune génération, sommes conscients des enjeux du travail de mémoire et prêts à nous engager et à nous mobiliser.

Nous gardons à l'esprit que nous devons notre liberté aux résistants qui ont pris en mains dans les années noires, "une parcelle du destin de la France", comme l'affirmait André Malraux.

C'est une conclusion significative et pleine d'espoir pour l'avenir que nous aurons à tracer. Nous en faisons un acte citoyen.

Aux adultes de nous donner les moyens de l'accomplir."

**Anzia CAMUS**, ancienne élève du lycée Laënnec, étudiante, en LLCE, Anglais à l'UBO

**Delphine Le FLOC'H**, professeure d'histoire-géographie au lycée Laënnec de Pont-L'Abbé

*René RICHARD* Vice-président de l'association Aux marins

**Pour consulter le dossier "Les jeunes et le travail de Mémoire" cliquez sur la photo**

